



TRAJECTOIRE ADHÉRENTS : UN PARCOURS PERSONNALISÉ, UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ

Ahmed ADAHLALI

Responsable pluridisciplinaire – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Dr Jean-Pierre BOUCHEZ

Médecin du travail – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Philippe DUFLO

Directeur général – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Olivier HARDOUIN

Directeur général délégué – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Marc MORIEUX

Responsable opérationnel – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Dr Stéphanie PINTE

Médecin du travail – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Olivia SKOURY

Chargée de projet – Action Santé Travail – Aix-Noulette

Dans notre mission de Service de Prévention et de Santé au Travail, nous avons décidé d'être proactif plutôt que réactif. Cela se traduit par la mise en place d'une rencontre prévention permettant de créer un premier lien avec le chef d'entreprise dès son adhésion en mettant en avant le volet prévention.

Cette rencontre instaure un temps privilégié avec l'employeur afin d'échanger sur ses représentations de la prévention, de rappeler le rôle de chacun et d'amorcer le début d'un travail partenarial. Le chef d'entreprise devient acteur dans la mise en place de sa démarche de prévention. A l'issue de cette rencontre, une relation s'installe entre l'adhérent et le SPSTI, et le travail d'accompagnement va pouvoir prendre forme.

Positionner le chef d'entreprise en tant qu'**acteur de la prévention** demeure un des critères d'efficacité d'une démarche de prévention en entreprise.

Mais pour pouvoir agir et être le garant d'actions pérennes, il faut que le chef d'entreprise ait la bonne compréhension du sens et de l'intérêt de la prévention pour faire évoluer ce qui aujourd'hui est peut-être perçu comme un coût et une contrainte vers une préoccupation naturelle faisant partie

intégrante de sa façon de manager son entreprise.

Voilà tout l'enjeu de la **Rencontre Prévention (RP)** que nous initiions depuis un an chez Action Santé-Travail.

En trois mots, notre rencontre prévention c'est **se rencontrer, orienter, se réinventer.**

Se rencontrer, établir un contact, créer du lien

Cette rencontre est une opportunité de casser les préjugés que peut avoir un adhérent sur son Service de prévention et de véhiculer une nouvelle image de la Santé au Travail et de ses missions. Rencontrer nos adhérents au sein même de leur environnement de travail et partager avec eux leur expérience au quotidien contribue au changement de représentation du SPSTI qui devient conseiller proche et disponible et non plus un auditeur sécurité marquant la distance, le contrôle.

Ainsi, lors de cette rencontre, l'assistant de prévention instaure un échange de proximité autour de la prévention, prend le temps d'écouter la vision du chef d'entreprise sur l'intérêt qu'il porte à développer une démarche de prévention. Il commence à situer son niveau de culture de prévention à travers les faits, les retours d'expériences et les observations. L'assistant de prévention argumente sur les bénéfices d'une démarche de prévention en entreprise, fait émerger les représentations du chef d'entreprise quant à son regard sur la prévention. Ce temps est indispensable pour construire la suite.

Orienter, donner du sens pour mieux agir

La **Rencontre Prévention (RP)** continue sur le repérage des dangers de l'entreprise qui permettra de proposer un suivi médical adapté en fonction des risques identifiés et de démarrer la rédaction de la fiche d'entreprise (FE). Au-delà d'un simple relevé de risques, la fiche d'entreprise se réalise en collaboration avec l'employeur créant cette dynamique pour initier son parcours prévention et faire en sorte que ce dernier se sente acteur dans la démarche.

Nous veillons à ce que la fiche d'entreprise soit réalisée avec cette nouvelle posture de conseiller et avec un bon niveau d'approche : valoriser l'existant et identifier les points d'amélioration.

Ce diagnostic mettra en évidence des axes pour lesquelles on conseillera une priorisation jusqu'à trois actions pour lesquelles un accompagnement est proposé dans le cadre du partenariat établi.

Sous coordination du médecin, un temps de restitution en entreprise est proposé au chef d'entreprise pour marquer la continuité du lien crée lors de la première rencontre. Cette pratique permettra de fixer un point de départ à l'adhérent et de l'orienter vers un plan d'action mais également de conforter les actions existantes.

Se réinventer : se remettre en question, s'adapter, créer

La rencontre prévention implique l'ensemble des équipes chez Action Santé Travail, de sa promotion à sa réalisation. La diversité des métiers, l'hétérogénéité des connaissances sur la prévention, nous ont amené à engager un travail de fond où chacun a pu se questionner et s'exprimer sur ses pratiques, sur l'impact dans son travail au quotidien.

Cet état de lieux a permis d'engager des groupes thématiques inter-métiers ou les questions de représentation de la prévention ont été abordées. L'objectif : s'interroger sur « *qu'est-ce que la prévention en général ? Comment la vivons-nous aussi dans notre quotidien ? Comment la promouvoir ? ...* ».

Ces groupes visent à ce que chacun se sente à l'aise dans ce nouveau positionnement du Service mais aussi dans les échanges avec l'adhérent lorsque la question de la prévention est abordée. Pour cela, posséder un socle de connaissances suffisant pour argumenter et promouvoir la prévention est indispensable.

De plus, les évolutions réglementaires récentes sur les missions d'un SPSTI ne peuvent que nous conforter à réinventer nos approches et d'incarner pleinement la nouvelle appellation SPSTI.

Pour Action Santé Travail, cette **Rencontre Prévention** est une nouvelle façon d'aborder la prévention par une approche plus « *légère* » privilégiant l'écoute et ouvrant vers un dialogue constructif plutôt qu'un abord réglementaire, directif et donneur d'ordres.

C'est un travail sur le long terme car agir sur la culture prévention implique de travailler sur les croyances, les valeurs, les comportements... que ce soit pour l'adhérent comme pour nos équipes.



Pour contacter l'auteur : a.adahlali@actionsantetravail.fr